

MUSIQUE

La Communauté de communes du Gesnois Bilurien recherche un·e **ENSEIGNANT·E VIOLON**

La Communauté de communes du Gesnois Bilurien regroupe 21 communes situées à proximité des axes Le Mans-Paris et Le Mans-Orléans, aux portes de l'agglomération mancelle. Structurée autour de cinq pôles de centralité — Bouloire, Connerré, Montfort-le-Gesnois, Saint-Mars-la-Brière et Savigné-l'Évêque. Elle rassemble près de 30 300 habitants.

L'École de musique du Gesnois bilurien propose un enseignement artistique de proximité réparti sur quatre sites. L'établissement accueille environ 200 élèves et s'appuie sur une équipe composée de 15 enseignants et d'une chargée d'accueil à mi-temps.

CONDITIONS DU POSTE

Cadre d'emploi cible : Assistant d'Enseignement Artistique et Culturel

- Temps non complet : 2,5h hebdomadaires
- dès que possible
- Conditions d'emploi : Emploi permanent
- Titulaire ATEA Principal 2^e classe - À défaut contractuel
- Résidence administrative : Bouloire (à préciser en fonction de la répartition des heures)
- Déplacements : sur le territoire de la Communauté de communes principalement

MISSIONS ET OBJECTIF DU POSTE

- Enseignement spécialisé de l'instrument
- Participation aux concerts et projets proposés par l'établissement
- Encadrer ponctuellement des groupes d'élèves en musique de chambre
- Assurer le suivi et l'orientation des élèves, participer aux différentes formes de l'évaluation
- Participation aux réunions et actions culturelles de l'école de musique
- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du Projet d'Établissement

DIPLÔMES / FORMATIONS

- Assistant d'Enseignement Artistique
- Titulaire du DE ou DUMI, à défaut DEM ou être dans une démarche de formation
- Expérience professionnelle appréciée
- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'organisation, de la concertation et du travail en équipe
- Sens du service public
- Permis et véhicule indispensable

RÉMUNÉRATION

*En fonction des diplômes et expériences,
Traitement indiciaire correspondant à la
grille indiciaire des Assistants territoriaux
d'Enseignement Artistique Principal 2^e classe
SFT le cas échéant*

CNAS

Participation 70% prévoyance

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation si concernée) :

- à Monsieur le Président – Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien
- par mail au service Ressources Humaines : rh@cc-gesnoisbilurien.fr

Pour toute demande de renseignement, veuillez contacter Mme COTINEAU, directrice de l'école de musique :
par mail à mcotineau@cc-gesnoisbilurien.fr ou au 06 34 90 94 08, lundi 10h - 17h30, mardi et jeudi 10h - 16h